

Aménagement de la liaison verte La Tégéval (2013-2028)

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte d'études et de réalisation de la Tégéval (région Ile-de-France, Conseil général du Val-de-Marne et Agence des Espaces Verts-AEV)

Assistance à la Maîtrise d'œuvre : OGI bureau d'études Aménagement Hydraulique Environnement, Espaces verts.

Marché d'ingénierie paysagère et environnementale : paysage et espaces verts, pédologie, pollution des sols, gestion de l'eau, hydraulique, voiries, réseaux, génie civil, travaux forestiers.

Montant des travaux : 32 M € - HT



La Tégéval est une liaison verte destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cycles. D'une surface totale de 100 ha pour un linéaire de 20km, la Tégéval traverse huit communes à travers le sud-est de la région parisienne (91, 94). Les chantiers ont démarré en septembre 2013 et vont s'étaler sur une quinzaine d'année. Ils vont rapidement permettre de faciliter les circulations douces, d'améliorer la présence de la nature en ville mais aussi de renouveler l'offre de loisirs...

Le Projet :

Ce projet correspond à la création d'une voie verte, c'est-à-dire une voie indépendante, réservée aux déplacements non motorisés et imaginée dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement. Le tracé de la Tégéval traverse le Val-de-Marne et permet ainsi la découverte des paysages caractéristiques du département. Cette liaison verte s'attache à connecter les parcs départementaux, les périmètres régionaux et les liaisons douces locales : elle participe ainsi à la constitution de la trame verte et au maillage du territoire en termes de circulations douces.

La stratégie de valorisation des milieux :

Les premiers chantiers ont démarré en septembre 2013. La priorité est d'assurer la continuité du parcours au cours des cinq premières années : les secteurs actuellement non praticables seront aménagés d'ici

2020 afin que les usagers disposent rapidement d'un cheminement continu entre Créteil et Santeny.

Lors de ce premier temps d'aménagement, une stratégie de valorisation des milieux est mise en place pour garantir la sécurité et le confort de la promenade. Les travaux de valorisation consistent à accompagner les dynamiques naturelles en place grâce à des interventions simples et ciblées : enrichissement ou appauvrissement des sols, contrôle des plantes invasives, réouverture de milieux...

Roseaux Plage Bleue



La première tranche de travaux a été lancée en septembre 2013 à Valentigney entre le rond-point des Roseaux et la Plage Bleue. Il s'agit, d'une part, d'assurer la continuité de la piste cyclable existante le long de la Plage Bleue et de l'avenue Winston Churchill et, d'autre part, de créer un merlon végétalisé en

protection du parking de la société Valtrans ainsi qu'un chemin piétonnier tracé au cœur de la végétation. Le parti végétal retenu vise à réimplanter des arbres, des arbustes et des prairies caractéristiques de la région Ile-de-France afin de renforcer la biodiversité locale.

Coût de l'opération : 932 000 € TTC

Entreprises : EVEN SAS / France Travaux / Société Nouvelle Valet

Début des travaux : septembre 2013

Durée des travaux : 12 mois

Parc St-Martin



A Limeil-Brévannes, connexion de la Tégéval avec les nouveaux espaces extérieurs de la cité St-Martin.

Ce secteur du tracé permettra de redécouvrir le parc historique du XIXème siècle et de relier les habitats Est et Ouest de ce quartier rénové dans le cadre d'un projet de l'Agence de renouvellement urbain (ANRU).

Les travaux consistent en la réalisation d'allées accessibles à tous, en la mise en place d'un éclairage sur la liaison inter-quartier, en la création d'un belvédère destiné à valoriser les vues sur le parc et sur des points d'horizon remarquables, en la plantation de 6200 arbustes et baliveaux ainsi que de 32 arbres (une campagne d'abattage d'une vingtaine d'arbres en mauvais état a été réalisé au préalable). Le parti végétal retenu vise à réimplanter des arbres, des arbustes et des prairies caractéristiques de la région Ile-de-France afin de renforcer la biodiversité locale.

Coût de l'opération : 861 000 € TTC

Subvention ANRU : 216 000 €

Entreprises : Eurovert / Valentin

Début des travaux : septembre 2013

Durée des travaux : 12 mois

Parc des Charmilles

Ce tronçon, situé entre le parc départemental de la Plage Bleue et la rue du Colonel Fabien, longe la rue du 11 novembre 1918. Il permettra de connecter la

Tégéval au cœur de ville de Valenton. Cette opération est portée conjointement avec la Ville de Valenton qui requalifie la voirie (chaussée et éclairage).



Coût de l'opération : 345 000 € TTC

Entreprises : Eurovert / Colas / Bir

Début des travaux : Février 2014

Durée des travaux : 6 mois

Pointe du Lac



Cette opération correspond à la première phase de l'aménagement de la Pointe du lac.

Il s'agit de créer un parking d'une quarantaine de places au contact de la ZAC afin de pouvoir démolir, dans une seconde phase, le parking actuel. Ces importantes surfaces minérales seront réaménagées en espaces verts et à destination des circulations douces.

Le nouveau parking sera planté d'arbres de hautes tiges et les eaux pluviales seront recueillies dans des noues plantées. Des arbustes indigènes et des prairies viendront compléter l'aménagement.

Coût de l'opération : 462 000 € TTC

Entreprises : ISS espaces verts / SETP

Début des travaux : Avril 2014

Durée des travaux : 4 mois